

## L'événement

## « Il n'y aura pas de front

**FIN DE VIE** Le débat politique et médiatique est lancé sur une éventuelle révision de la loi. Le JDD donne la parole aux représentants des monothéismes dans un entretien exceptionnel



Chems-eddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée de Paris, et Éric de Moulins-Beaufort, président de la Conférence des évêques de France.

**N**ous ne sommes pas le tribunal des religions qui jugeraient la société. » Éric de Moulins-Beaufort, président de la Conférence des évêques de France, veut mettre les choses au clair. Haïm Korsia, le grand rabbin de France, lui emboîte le pas : « Il n'est pas question que le point de vue religieux s'impose à la société. » Mais il est important qu'il soit partagé, écouté, entendu, précisé. Voilà pourquoi le JDD a convié lundi 21 novembre les plus hauts représentants des grandes religions monothéistes à s'exprimer sur le sujet épineux qui va occuper les prochaines semaines : faut-il oui ou non faire évoluer la loi Claeys-Leonetti sur la fin de vie ? Doit-on faciliter le recours au suicide assisté ? De ces questions en découlent beaucoup d'autres : les soins palliatifs, l'acceptation de la douleur, le recueil des volontés des malades, mais également la place du sacré dans nos sociétés et celle de la mort. Des sujets aussi cruciaux que sensibles, qui ne souffrent ni la caricature, ni l'à-peu-près, ni les positions de principe. Haïm Korsia, Éric de Moulins-Beaufort, Chems-eddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée de Paris, et Christian Krieger, président de la Fédération protestante de France, ont échangé leurs idées, leurs convictions, leurs réflexions mais également leurs doutes sur un sujet duquel les religions ne peuvent être exclues. Un entretien de haute volée qui tord le cou aux idées reçues et qu'il faut lire pour se forger une opinion. ● JÉRÔME BÉGLÉ

## INTERVIEW

**La fin de la vie et la mort sont-elles d'abord des questions théologiques ?**

**Haïm Korsia :** Ce débat pose d'abord une question de société : comment se réapproprier ce temps de la mort pour en faire un véritable temps de vie ? À vouloir rogner le début et la fin de notre existence, on en vient à construire une société de l'ultra-utilitarisme, où tout ce qui n'est pas productif serait gommé. Ne pas intégrer ce temps de la fin de vie dans ce qu'est la vie, c'est très dangereux. Les soins palliatifs sont considérés comme un parent pauvre de la médecine, alors qu'ils devraient être au cœur de la préoccupation médicale. Dans le passé, on installait des tentures noires devant les maisons endeuillées. La mort était au milieu de nous. Les cimetières au pied de l'église. Ils sont désormais invisibilisés, construits le plus loin possible, dans un parc arboré qui masque les tombes. On a expurgé la mort de notre quotidien hyperactif. Pourtant, même si c'est contre-intuitif, c'est notre finitude qui donne du prix à la vie. La mort, c'est aussi la vie.

**Éric de Moulins-Beaufort :** La fin de vie n'est pas une question de mort : c'est une question de vie ! Et nous avons les moyens de traverser ce temps de la vie humainement. Notre société a pris l'habitude de confier la fin de vie uniquement à l'hôpital. Nous avons tendance à faire tout porter aux soignants qui se donnent avec beaucoup de cœur et de générosité, alors que la fin de vie fait partie de notre existence, au même titre que son commencement. Comment, avec nos familles,

nos amis et l'ensemble de la société, nous entraider pour nous préparer au fait que notre vie a une fin ?

**Christian Krieger :** Pour moi, il s'agit d'une question existentielle. Et donc théologique. Pour les protestants, le discours de Dieu n'est pas sans vision de l'homme et de la société. C'est par ailleurs aussi un sujet politique : comment

**« Il ne s'agit pas de décider à la place d'un autre »**

**Éric de Moulins-Beaufort**

notre société envisage la fin de vie ? Et comment les théologiens et hommes de religion contribuent au débat pour mettre en exergue la vision de la société que nous soutenons ? Enfin, il s'agit d'une question religieuse, car ceux qui rejoignent un culte cherchent des réponses à leurs questions existentielles.

**Chems-eddine Hafiz :** Je pense aussi que c'est une question théologique, car la mort n'est pas la fin d'un processus. En islam, nous la considérons comme une étape. Nous croyons à une vie après cette mort. Nous devons faire en sorte que ce moment se passe dans les meilleures conditions au sein de la société. Pour les musulmans, la vie est sacrée. La naissance, la mort, c'est Dieu qui les donne.

**Ferez-vous une déclaration commune en amont des débats législatifs, comme en 2015 ?**

**Éric de Moulins-Beaufort :** Non, nous avons plutôt éliminé cette option. Le temps présent est au débat et nous ne sommes pas le tribunal des religions qui jugeraient la société !

**Haïm Korsia :** Pour l'instant, la question est : « Faut-il envisager des changements dans la loi actuelle ? ». Nous n'anticipons pas. Nous participerons à ce débat, chacun avec nos canaux et au travers de débats locaux. Ensuite, à la société de faire son grain avec, ou pas.

**Chems-eddine Hafiz :** L'ensemble des religions doit être écouté. Le grand rabbin a souvent fait remarquer par le passé que, lorsque les cultes étaient invités à réagir à des questions de société au Sénat ou à l'Assemblée nationale, l'islam était absent. Notre religion est malheureusement trop connue sous l'angle du terrorisme. Les musulmans sont aussi des citoyens qui doivent participer aux réflexions sociétales, comme récemment sur l'environnement. Nous incitons les imams à s'impliquer sur tout le territoire.

**S'il n'y a pas de front commun, quelles sont vos différences sur le sujet ?**

**Chems-eddine Hafiz :** Vous avez en face de vous les tenants du monothéisme, avec Abraham comme père commun. L'islam, dernière religion révélée, reprend le principe de la sacralité de la vie transmise par les autres religions du Livre. Il ne peut donc y avoir d'opposition réelle sur ce sujet-là. Ce n'est pas un front uni, politique, qui voudrait s'imposer, mais un ensemble de préoccupations partagées. Nous voulons mettre en avant l'humanité et la nécessité d'un accompagnement humain.

**LA LOI CLAEYS-LEONETTI**

La loi française interdit l'euthanasie active, l'administration de substances létales en vue de donner la mort à la demande du malade ou sans son consentement. Il s'agit d'un crime puni jusqu'à la perpétuité qui entraîne une interdiction d'exercer pour les médecins qui s'y sont livrés. Le suicide assisté est aussi prohibé. Mais la loi Claeys-Leonetti votée en 2016 autorise la sédation profonde et continue jusqu'au décès pour les malades en phase terminale et en grande souffrance, à l'hôpital ou au domicile. Les traitements peuvent être suspendus à la demande du patient ou d'un collège de médecins en cas d'acharnement thérapeutique. Des directives anticipées peuvent être formulées par le malade sur un document daté et signé.

## Le débat des religions

# commun des cultes »



Christian Krieger, président de la Fédération protestante de France, Haïm Korsia, grand rabbin de France, lundi à Paris. CORENTIN FOHLEN/DIVERGENCE POUR LE JDD

**Éric de Moulins-Beaufort :** Il n'y a pas besoin d'être différents pour ne pas faire un front commun ! Notre approche se complète ou se rejoint et vise à nourrir le débat citoyen. L'enjeu n'est pas que politique. Il concerne chaque Français. Quel est son rapport à la vie, à ses aléas, à sa fin, à sa mort. Notre existence est faite d'interdépendance, de vulnérabilités. Il ne s'agit pas de décider à la place d'un autre, mais de s'entraider pour vivre.

**Christian Krieger :** Au sein du protestantisme, nous ne sommes pas tous alignés. Chez les protestants, il y a de la diversité et du débat parfois vif. Ensuite, on ne peut pas parler de front des religions. Quand bien même nos appréciations sont proches les unes des autres, nous ne partons pas en guerre contre une possible loi. Les religions font valoir des points de vue et une philosophie de la vie. Elles entendent apporter leur contribution au débat qui anime la société.

**Haïm Korsia :** Il existe des nuances intercultes et en interne, y compris dans le judaïsme. Je ne gère pas cette question en ne considérant que les

Français de confession israélite. Ma réflexion se mène pour l'ensemble de la société, avec mon armement spirituel, comme toute famille de pensée. Nos arguments doivent pouvoir être entendus, même s'ils ne sont pas tous retenus. Au cours des débats passés, j'étais favorable à une sédation profonde « réversible ». La loi a dit « irréversible », je fais avec, car c'est notre vision commune.

**En quoi le point de vue religieux est-il pertinent ?**

**Haïm Korsia :** Il n'est pas question que celui-ci s'impose à la société. Nous sommes sollicités par l'État. Ma réflexion doit entrer en résonance avec celle des autres comme partie prenante d'une construction collective. C'est ainsi qu'une pensée apaisée a émergé en 2005 et en 2016 avec les lois Claes-Leonetti, votées à l'unanimité. Qu'est-ce qui a changé depuis, sur le fond ? Est-ce qu'à chaque fois qu'on n'aura pas la réponse que certains attendent, on remettra l'ouvrage sur le métier ?

**Éric de Moulins-Beaufort :** Notre rôle consiste à faire apparaître

qu'on ne peut pas réduire cette question à sa dimension technique ou juridique, ni à l'inquiétude de médecins qui ne savent pas ce qu'ils auront le droit de faire ou pas. Elle concerne notre humanité. Nos religions ont l'habitude d'accompagner les mourants. De nombreuses per-

### « Notre religion interdit le suicide »

Chems-eddine Hafiz

sonnes sont à leur chevet au quotidien et peuvent apporter leurs compétences. On a vu, au moment du confinement, combien il était lourd pour les soignants d'être seuls à porter l'accompagnement des personnes en fin de vie qui souffraient ou manifestaient de l'angoisse. C'est aussi la place des familles, des religions et d'autres modes de sociabilité, qui peuvent coexister.

**Chems-eddine Hafiz :** L'apport des religions dans le débat public est important. Au début de la pandémie, les religieux n'avaient pas vraiment le droit au chapitre. Finalement, le rôle des cultes est apparu capital. Les religions, porteuses d'espérance et de solidarité, ont trouvé leur place dans ce moment particulier.

**La question n'est-elle pas plutôt celle de la souffrance ? Certains voudraient pouvoir envisager l'option d'un décès volontaire...**

**Christian Krieger :** Tout le monde aimerait humaniser la fin de vie et la mort. Mais quel est l'enjeu réel : la souffrance ou la dignité humaine ? Aujourd'hui, j'ai l'impression que s'impose cette question de la liberté à disposer de soi. Cela change la donne, on parle d'une autre vision de la société. Les termes du débat doivent être précisés. Les progrès de la médecine permettent de répondre à une majorité des cas. Parle-t-on de ceux-ci, ou le débat va-t-il se saisir de la question de la liberté à disposer de soi ?

**Chems-eddine Hafiz :** Le sujet de la souffrance est central. Tout le monde cherche à la diminuer ou à y mettre fin, et certains la conçoivent avec l'euthanasie. En tant que musulmans, comment pouvons-nous réduire voire faire disparaître la souffrance ? Notre religion interdit sans équivoque le suicide. Dieu nous a donné la vie et décide du moment où il la reprend. Comme croyants, nous nous en remettons à lui et dans la confiance que nous avons placée en lui pour réduire au maximum nos souffrances. Nous espérons sa miséricorde.

**Éric de Moulins-Beaufort :** Peut-être faut-il distinguer souffrance et douleur. La douleur, c'est la réaction du corps et du psychisme à ce qu'on subit. Sur ce plan, la médecine a fait d'énormes progrès. C'est pour cela que nous réclamons un développement réel des soins palliatifs, qui sont, comme le dit le grand rabbin, des soins d'accompagnement. Dans les structures où ils sont mis en œuvre, on a les moyens de prendre en charge la douleur. Cette culture doit davantage être diffusée, y compris chez les soignants. D'un autre côté, il y a la souffrance liée à l'angoisse devant la mort. Personne ne sait ce qu'est mourir. On ne revient pas ici-bas pour le raconter...

**Haïm Korsia :** Ah ? Donc vous attendez, monseigneur, que personne n'est revenu, trois jours après sa mort, pour le raconter ? Je le note !

**Éric de Moulins-Beaufort :** Nous connaissons bien quelqu'un qui en est revenu en effet [*Jésus-Christ*], nous croyons à la résurrection ! Mais le Christ est revenu nous raconter ce que c'est que vivre, et non pas ce qu'est mourir ! Il ne faut pas se leurrer : la souffrance devant le fait qu'il faut partir, que des relations vont être rompues, ne peut être supprimée. Il existe différentes manières de surmonter cette angoisse. La foi peut y aider mais ne l'annulera pas. N'espérons pas que des solutions techniques résolvent ce problème de fond : cela ne fera que déplacer le curseur à un autre moment.

**Haïm Korsia :** C'est la souffrance psychique face à l'inconnu... car pour la douleur, l'idée que personne ne devrait souffrir est intégrée depuis la loi de 2005, qui s'oppose à l'acharnement thérapeutique. Parce qu'on n'a pas mis en place les structures pour accompagner cela, on en arrive à dire : il faut abrégier la vie. La question de Mgr de Moulins-Beaufort est juste : à quel moment l'interrompre pour s'épargner cette angoisse de la mort ? En ayant l'ambition de tout maîtriser, y compris sa mort, tout le projet humain se trouverait bouleversé. C'est une rupture anthropologique. Cette expérience de l'inconnu et ce partage de l'accompagnement sont indispensables. Des centres de soins palliatifs, tels que Jeanne-Garnier ou Cognacq-Jay à Paris, offrent ce temps avec les encadrants, la famille, les cultes. Malheureusement, ce n'est pas le cas partout.

**Certains malades incurables qui ont choisi un décès anticipé en retirent de la sérénité. L'acceptation de la mort n'est-elle pas au cœur du débat ?**

**Chems-eddine Hafiz :** L'homme n'est plus au centre de nos préoccupations. Nous sommes trop enfermés dans des démarches individualistes, des parcours égoïstes. Dans les films que je regardais, enfant, on voyait le curé arriver et accompagner le dernier souffle du mourant. Aujourd'hui, on meurt dans les hôpitaux, pratiquement seul. En cela, la parole des religions est importante. Il faut redonner une place prépondérante à la famille, à l'entourage afin que la personne qui va mourir accepte sa (Suite page 4) ●●●

### AIDE ACTIVE

Selon le Comité national consultatif d'éthique, il existe « une voie pour une application éthique de l'aide active à mourir », pour certains malades incurables atteints de souffrances réfractaires

### PALLIATIFS

Ces soins ne visent pas à guérir mais à soulager les malades incurables. Ils ont émergé dans les années 1970 en réaction à l'ultra-médicalisation de la fin de vie et aux euthanasies sauvages

## 400 000

Sur les quelque 600 000 décès dénombrés chaque année en France, environ 400 000 sont jugés prévisibles

# L'événement

●●● (Suite de la page 3)

souffrance et son départ imminent. Entourée de cette affection, elle va pouvoir passer ce moment qui demeure extrêmement difficile, car on ne sait pas quand il va se produire ni ce que nous allons rencontrer.

**Christian Krieger :** Dans le testament commun au judaïsme et au christianisme, les récits des 11 premiers chapitres nous alertent sur le danger d'une négation de la finitude et d'un humain et d'une société qui vivent dans un mythe de toute-puissance. Le rapport à la limite de l'existence humaine est présenté dans la Genèse comme le lieu où nous apprenons, nous confortons, nous forçons notre humanité. Je porte ce questionnement. Sans avoir une approche dogmatique, pour moi, un warning s'allume quand, d'une philosophie de l'accompagnement de la mort, il est proposé de passer à une philosophie du don de la mort. C'est une réelle rupture anthropologique à laquelle Haïm Korsia a fait référence.

**Éric de Moulins-Beaufort :** Vous parlez de sérénité à propos de gens qui ont choisi de mourir. Mais chaque jour, d'autres meurent aussi d'une manière paisible et digne en attendant la fin de leur vie ! On peut mourir de sa « belle mort », accompagné de ses proches, en ayant fait ses adieux, parce qu'on a été aidé à vivre jusqu'à son dernier souffle. On n'est pas pour cela obligé d'anticiper. C'est la grandeur de l'humanité de ne pas prétendre mettre la main sur cet ultime moment. Aujourd'hui, on ne nous présente que d'un côté des morts pleines de souffrance, et de l'autre, des gens qui meurent dans la « dignité », en écoutant de la musique et en buvant du champagne... Quel est l'impact social de ces morts dites sereines ? Certaines familles, qui étaient prêtes à accompagner leur proche, qui avaient besoin de lui dire des choses, témoignent aussi de leur souffrance de n'avoir pas pu vivre jusqu'au bout ces moments. Comment une personne peut-elle déterminer qu'elle a tout achevé et qu'elle est seule maîtresse du moment où elle va partir ?

**Haïm Korsia :** Dans les quatre typologies de suicide développées par Émile Durkheim, en 1897, figurait le « suicide altruiste », c'est le cas, par exemple des personnes âgées au Japon, qui pensent être un poids pour la société. C'est terrible. Mon concept du shabbat, c'est un jour où je ne produis rien. Et pourtant je garde toute ma dignité. Ces personnes en fin



Les quatre hommes s'apprécient et se voient régulièrement. CORENTIN FOHLEN/DIVERGENCE POUR LE JDD

de vie, ce sont elles qui produisent pour nous fraternité, solidarité, humanité. Elles sont le point focal de notre capacité à considérer qu'une personne est digne jusqu'au bout. La belle mort, c'est quoi ? Entouré de ses proches, serein, sans souffrance.

**Des personnes qui ne reçoivent pas l'accompagnement nécessaire vivent des agonies douloureuses pour elles-mêmes et leurs proches. Que leur répondez-vous ?**

**Haïm Korsia :** C'est cela qui est anormal ! Mettons en place tout ce qui est prévu par la loi de 2016, augmentons le nombre de lits et de professeurs en soins palliatifs, revalorisons cette discipline. La bonne nouvelle, c'est qu'il faut qu'on s'améliore ; la moins bonne, c'est qu'on passera tous par là. Il est illusoire de croire que ce n'est pas important.

**Éric de Moulins-Beaufort :** La question se pose une nouvelle fois dans ces termes parce qu'on n'a pas appliqué les décisions qui devaient permettre de changer de contexte. Avec, comme le soulignait le pas-

**« Une société qui refuse d'avoir des états d'âme, c'est très dangereux »**

Haïm Korsia

teur Krieger, l'idée qu'ont certains de construire une société dans laquelle chacun serait le maître exclusif de sa vie. Or nous sommes liés les uns aux autres. Peut-on vraiment faire porter par chaque personne le poids entier de sa vie ? Ce serait effrayant ! Toutes sortes de gens ne sont pas capables de porter cela et je ne suis pas sûr que ce soit désirable.

**Avez-vous été personnellement confrontés à cette demande de fidèles démunis, ou de leurs familles ?**

**Christian Krieger :** Mon père est décédé récemment, à la maison, avec un accompagnement palliatif à domicile. Je l'ai vécu comme un temps serein et apaisé. Il n'a pas reçu

la piqûre qui aurait pu le soulager dans les derniers instants, c'était la nuit du 31 décembre et lorsque l'infirmière est arrivée, il était décédé. Ces derniers instants ont été un précieux moment pour prendre congé, une forme d'accomplissement ou de plénitude de vie. Accompagner un proche dans les derniers instants permet de vivre cette mort de manière très sereine, y compris après son départ. Je crois que mon père ne demandait pas autre chose.

**Éric de Moulins-Beaufort :** Combien d'aumôniers ou de prêtres catholiques accompagnent aujourd'hui des mourants et leur famille à l'hôpital, permettent qu'il y ait des mots, des gestes... Or dans les hôpitaux, on limite de plus en plus leur rôle et leur possibilité d'aller voir les malades. De même pour les bénévoles. C'est grave car il est très important que des personnes malades puissent continuer d'avoir des visites de l'extérieur. La structure hospitalière n'a pas les moyens de s'occuper de tout ! Je n'ai pas été confronté à cela dans ma chair, mais j'étais présent à l'agonie d'un prêtre

mort à 40 ans. Quelqu'un est vivant et puis brusquement, il n'est plus là, il est mort. Et cela n'a rien à voir avec les moments d'affaiblissement qui ont précédé cet instant, où nous avons cru que c'était fini.

**Christian Krieger :** Accompagner un mourant, c'est vivre le fait d'être démuné. On ne peut rien y changer. On est juste là, les mains vides. C'est une expérience qui forge notre humanité. Quand un fils pose la main sur le front de son père, lit un texte ou dit une bénédiction, cela a du sens. Peut-être avons-nous dans notre société une pauvreté de gestes. Produire ces gestes, dire ces paroles, c'est précisément cela humaniser la mort.

**Haïm Korsia :** Pendant le Covid, nous avons dû nous battre pour que les familles puissent accéder aux malades. Comme si l'hôpital, dans sa volonté de les protéger, ou les Ehpad avec les personnes âgées, oubliant que le maintien du lien humain avec l'extérieur était vital. Des personnes âgées se laissaient partir. Permettre ces visites, c'est les maintenir dans notre monde, qui n'est pas centré sur la maladie et sa guérison. Dans la loi de 2016, la sédation profonde et continue est considérée comme un cas de conscience que les médecins se posent en réflexion avec un collectif - l'hôpital, la famille, le malade. Aujourd'hui, la judiciarisation de la société vient percuter la fin de vie. On voudrait ne plus avoir de cas de conscience et se donner bonne conscience. Pas besoin d'en parler, la loi me le dit : tu pousses la seringue, le problème est résolu ! Une société qui refuse d'avoir des états d'âme, c'est très dangereux !

**Chems-eddine Hafiz :** Cette notion de solidarité est capitale. Des personnes hospitalisées m'ont dit « il n'y avait pas d'aumônier musulman mais lorsque le curé est venu me voir, ça m'a fait du bien ! ». Simplement par l'humanité qu'elles ont ressentie. À la Grande Mosquée de Paris, des croyants nous sollicitent pour qu'un imam accompagne et reconforte la personne qui va partir, son entourage, ses voisins. Celui-ci leur explique les choses sur le plan religieux ; des propos qui ont pour finalité l'espérance.

**Opérez-vous une distinction entre euthanasie et suicide assisté ?**

**Haïm Korsia :** Le suicide assisté, c'est un oxymore qui ne peut fonctionner. Et je ne peux comprendre cette schizophrénie d'une société qui, d'un côté, dépense des millions pour des campagnes contre le suicide et de l'autre, en encouragerait une forme déguisée. Ça existe en Suisse et (Suite page 6) ●●●

## LA CONVENTION CITOYENNE ENTAMERA SES TRAVAUX LE 9 DÉCEMBRE

**LES 150 CITOYENS** actuellement tirés au sort se réuniront pour la première fois les 9, 10 et 11 décembre au Conseil économique, social et environnemental (Cese) pour tenter de répondre à la question : « Le cadre de l'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits ? » Neuf

séances de travail sont prévues jusqu'à la remise de leurs conclusions au gouvernement, fin mars. Les ministres chargés d'animer ce débat, Olivier Véran (porte-parol et Renouveau démocratique) et Agnès Firmin-Le Bodo (Organisation territoriale et Professions de santé) devront alors rendre compte aux citoyens et au Cese des suites données à leurs propositions. ● S.P.

## Comment Emmanuel Macron tempore

**PRUDENCE** Offensif pendant sa campagne présidentielle, le chef de l'État semble de moins en moins pressé de modifier la législation sur la fin de vie

Qu'il paraît loin, le président candidat qui se déclarait, en mars, favorable à une évolution de la législation française sur la fin de vie « vers le modèle belge », lequel autorise l'euthanasie. Fin octobre, de retour d'une rencontre au Vatican avec le pape, Emmanuel

Macron prenait ses distances avec le système de nos voisins, relevant auprès du *Figaro* « deux dérives » : « les mineurs et ceux qui n'ont plus de jugement ». Un signe, parmi d'autres, des hésitations du chef de l'État sur ce sujet sensible.

« C'est un cheminement, soutient-on à l'Élysée. Sur ce sujet, il n'y a pas de vérité absolue. » Est-ce aussi un « cheminement » qui a évacué la possibilité d'un référendum sur le sujet ? Le candidat Macron assurait, en présentant son programme il y

à huit mois, qu'il proposerait « à la représentation nationale ou au peuple le choix d'aller au bout du chemin qui sera préconisé » par une convention citoyenne ad hoc. Mais, de retour de Rome, le chef de l'État a noté que « constitutionnellement, la fin de vie n'est pas un sujet de référendum ».

**« D'ici à la fin de l'année 2023 »** Sur le calendrier, aussi, il semble temporer. Quand l'Élysée prévoyait en septembre de possibles évolutions législatives « d'ici à la

fin de l'année 2023 », Emmanuel Macron, lui, balaie a posteriori cette date, toujours auprès du *Figaro*, d'un « certainement pas », déclarant ne pas être « pressé ». « S'enfermer par avance dans un calendrier pourrait être mal vécu, justifie son entourage. On ne peut pas avoir un débat aussi important et donner l'impression de bâcler les choses. »

Au sein de l'exécutif, on assure qu'il ne s'agit pas d'un rétropédalage. « Il faut se remettre dans le contexte : le Président sortait de chez

le pape ! », s'amuse un conseiller. Tout en reconnaissant qu'un certain flou entoure le projet élyséen : « Ses phrases du retour de Rome, c'est tellement vague que ça ne veut rien dire... » Mêmes interrogations d'une autre source gouvernementale : « On sent vraiment que le Président a envie de réfléchir sur la question, mais jusqu'où veut-il aller ? » L'intéressé ne donnera probablement pas sa réponse de sitôt. ●

SARAH PAILLOU

# L'événement

●●● (Suite de la page 4)

en Belgique, très bien. En France, nous avons une autre conception de l'interdépendance : ce qu'on fait, on ne le fait pas que pour soi. En 1995, le Conseil d'État a rendu un arrêt célèbre à propos d'un lancer de nain dans une discothèque de l'Essonne. Ce « divertissement » semblait satisfaire tout le monde, les clients, le nain, l'établissement. Le Conseil d'État a estimé que ça n'était pas conforme à la dignité humaine. Cela montre qu'on n'est pas propriétaire de sa dignité.

**Christian Krieger :** En 2019, la Fédération a adopté un texte à propos de la fin de vie. Ces réflexions s'achèvent par une recommandation aux pasteurs d'accompagner les gens quelle que soit leur décision, même si l'option choisie d'aller en Suisse n'est pas cautionnée. Je ne sais pas ce qu'il en est pour les autres religions.

**Éric de Moulins-Beaufort :** Nous n'avons pas encore pris de décision car nous n'anticipons pas sur une loi qui n'existe pas. En revanche, les évêques suisses et belges l'ont fait et recommandent eux aussi d'accompagner les personnes, sans assister à l'acte lui-même.

## « Avec ces décès isolés, le rapport à la mort suscite plus d'angoisses »

Christian Kieger

Comment réagissez-vous si l'un de vos fidèles fait ce choix ?

**Chems-eddine Hafiz :** Nous nous adressons à lui pour rappeler les préceptes coraniques, mais sans le juger. Dans notre religion, il existe une relation directe de chaque croyant avec Dieu. S'il a décidé d'aller en Suisse, nous n'avons pas à l'accompagner ou à l'autoriser. C'est un geste individuel dont il devra répondre devant son créateur. Le suicide, c'est pour nous un péché. En tant que musulman, je n'ai pas la main sur la fin de ma vie. C'est mon espérance, que Dieu m'accorde cette confiance que je place en lui.

**Haïm Korsia :** L'idée qu'on serait dans une société qui encourage la mort serait pour moi tragique. Mais peu importent les conditions du décès : nous accompagnons la famille et les obsèques.

**Éric de Moulins-Beaufort :** Dans le monothéisme, nous reconnaissons que nous sommes créés et recevons notre vie de Dieu. La vie d'une personne n'appartient ni à l'État ni à la collectivité, elle est dans cette relation mystérieuse. C'est un précepte de liberté. C'est un point important dans le débat actuel, car la médecine et les soins hospitaliers sont portés par la collectivité. Cela engendre des questions de coût. Si l'une des solutions aujourd'hui envisagées est adoptée, cela orientera l'ensemble du système hospitalier. La liberté prétendue deviendra une sorte d'injonction ; ou en tout cas un poids moral considérable pesant sur les uns et les autres. Il n'est pas vrai que notre capacité de décision sera neutre.

En Belgique et en Suisse, les soins palliatifs n'ont pas disparu...

**Éric de Moulins-Beaufort :** Ils n'ont pas disparu mais que sont-ils devenus ? J'entends dire qu'en tel endroit, en France, les personnes entrent de plus en plus tard dans les services de soins palliatifs, quelques heures avant de mourir. Alors qu'il s'agit de vivre ! Cette déformation du système est présente partout, en Suisse et en Belgique aussi. Pourquoi ces soins sont-ils sous-développés ? Parce qu'ils coûtent cher.

Votre réflexion a-t-elle évolué ?

**Christian Krieger :** Notre culture évolue. J'ai demandé à la commission éthique et société de la Fédération protestante d'évaluer l'impact de la pandémie sur le rapport à la mort. Avec ces décès isolés, les images traumatisantes des sacs mortuaires, l'interdiction d'aller voir ses proches ou de laisser entrer un aumônier, le rapport à la mort offre plus de prise à des inquiétudes, des angoisses. Parce que cela risque d'être un des vecteurs de la demande sociétale, il nous faut saisir ce qui s'est passé anthropologiquement. Dans la communauté évangélique, certaines personnes s'ouvrent à ce questionnement de la fin de vie. Sans y être favorable, je pense qu'il faut dialoguer autour de cette réalité.

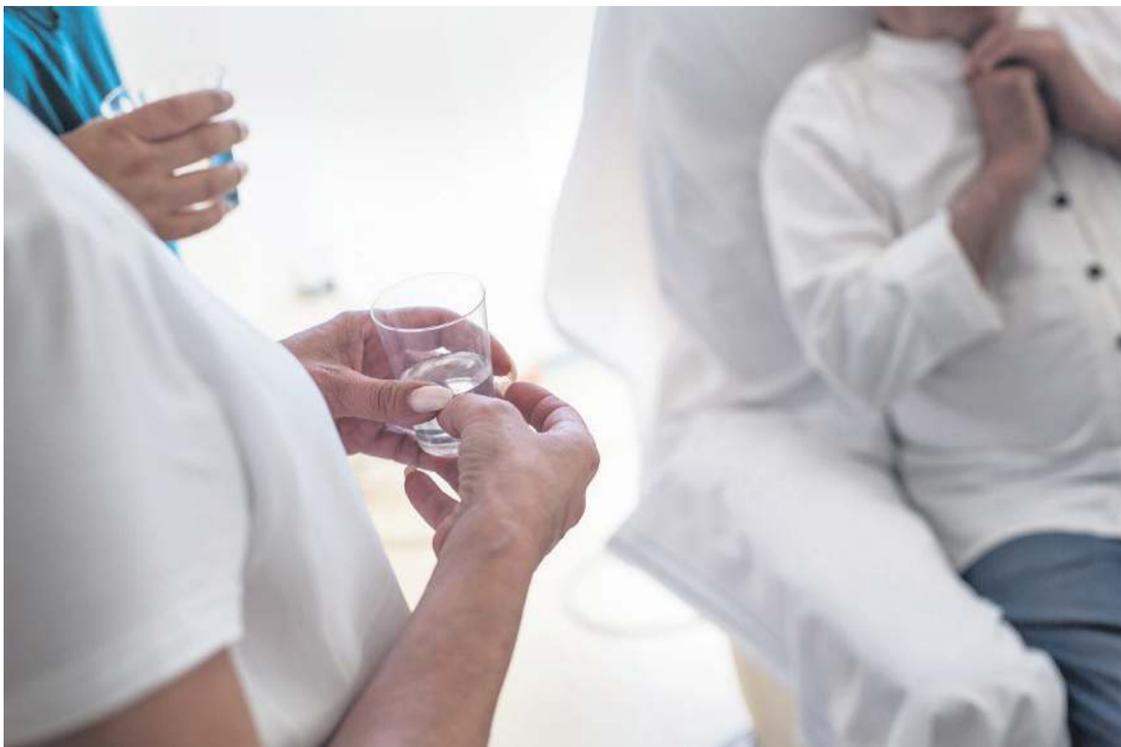
**Haïm Korsia :** Les arguments d'autorité et les grandes théories ne permettent pas d'accompagner quelqu'un qui s'interroge ou qui a peur. Il n'y a jamais une réponse absolue. Il faut cheminer avec la personne. J'ai enterré un homme auquel j'avais rendu visite cinq jours plus tôt. J'étais juste allé le voir, le rassurer. Il avait souri. À cause de ces films où on voit le curé donner l'extrême-onction, les gens ont souvent peur quand ils voient le rabbin arriver ! On leur explique qu'on est là pour échanger, pour être toujours dans la vie. Est-ce que la vie, ce n'est pas le questionnement, ce grand questionnement de l'humanité sur « l'après » ? Tout ce que nous pouvons faire, c'est être là. Au fond, c'est la présence humaine qui rassure.

**Chems-eddine Hafiz :** On est sortis de l'idée de religions qui imposaient leur vérité, ce que beaucoup de croyants refusent aujourd'hui. Nous devons revenir vers eux et les accompagner dans leurs préoccupations. Argumenter, nous remettre en cause, nous questionner, adapter nos préceptes aux vécus des croyants.

**Éric de Moulins-Beaufort :** Le contexte a changé. Nous sommes sortis du débat entre spécialistes. Chacun d'entre nous a besoin d'être nourri dans son rapport à la finitude et au fait qu'être un humain, c'est aussi être dépendant, vulnérable. Mais notre société s'est tellement construite sur l'idée que la dignité se réalisait dans l'autonomie qu'il nous faut réapprendre à vivre notre condition humaine. Retrouver les gestes d'accompagnement de la fin de vie. Retrouver un rapport à la mort et l'accepter – sans mettre des tentures partout ! –, c'est un grand chantier politique, culturel et spirituel.

**Christian Krieger :** Vivre cet inéluctable, travailler sur la qualité de vie de ce qui est inéluctable, c'est autre chose que de s'illusionner en croyant lui échapper. Car on n'y échappe pas. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR  
PASCAL CEAUX ET JULIETTE DEMEY



La pratique du suicide médicalement assisté est assumée par des associations. PABLO CHIGNARD/DIVERGENCE

# En Suisse, les crispations perdurent

**EXPÉRIENCE** Le Valais vote le recours au suicide assisté dans les maisons de retraite. La pratique fait débat dans un pays où elle est tolérée depuis plus de trente ans

C'est un vote qui sera scruté bien au-delà de la Suisse. Alors que le débat sur la fin de vie agite les Français, le canton du Valais, dans le sud du pays, se prononce aujourd'hui sur le suicide médicalement assisté (SMA). « Attention, il ne s'agit pas d'une loi sur l'assistance au suicide en tant que telle, puisque ce droit fondamental est reconnu en Suisse », souligne Jean-Jacques Bise, coprésident d'Exit Suisse romande ADMD (association pour le droit de mourir dans la dignité), qui forme, avec sa branche alémanique, la plus importante association assumant la pratique du SMA en Suisse (183 000 membres). Ce vote concerne uniquement les personnes qui résident dans les établissements médico-sociaux [EMS, équivalent des Ehpad français]. Environ la moitié s'oppose à notre venue pour des suicides assistés dans leurs murs, souvent par conviction religieuse. Ces refus constituent une discrimination et nous avons bon espoir que le Valais y mette fin, comme l'ont déjà fait Vaud, Neuchâtel et Genève. »

Si son périmètre est limité, ce vote révèle néanmoins que le SMA, même toléré depuis plus de trente ans en Suisse, reste sujet à tension. Voire à confusion : « Le SMA n'est en aucun cas une euthanasie active directe, effectuée par un médecin comme en Belgique, prévient le sociologue Alexandre Pillonel, qui a participé, entre 2017 et 2021, à une vaste étude sociologique sur le sujet. Comme en France, la culture suisse a toujours refusé que la médecine pratique des gestes dont l'intention est de donner la mort. » Ce sont des asso-

ciations qui assument la pratique alternative, à savoir le SMA, pour lequel un médecin prescrit bien le produit létal. Mais c'est ensuite un membre de l'association qui passe à la pharmacie, puis l'amène au patient au moment ultime : « Il sera ingéré par le patient lui-même, il n'y a aucune exception », insiste Jean-Jacques Bise.

**Les non-résidents refusés**

Le législateur suisse s'est toujours refusé à un texte fédéral sur le sujet. Depuis 1942, c'est le Code pénal qui régit la pratique. L'article 115 dépénalise la complicité de suicide « pour motif non égoïste » (héritage, vengeance...). « En Suisse, l'assistance au suicide est bien plus encadrée au niveau social que législatif, résume Alexandre Pillonel. Les critères d'accès, comme la fin de vie, le discernement, le choix réfléchi, sont fixés par les associations elles-mêmes. Il y a aussi des recommandations médico-éthiques, comme celles de l'Académie suisse des sciences médicales ». Une pratique à la fois empirique, idéologique et éthique, construite au fur et à mesure, depuis les premiers SMA « publics » dans les années 1990 : « S'il y en avait avant, personne ne le savait. Créées à partir de 1982, les associations pour le droit à mourir dans la dignité ont médiatisé les premiers cas pour faire avancer leur cause », décrypte Alexandre Pillonel.

Quid des Français – des non-résidents en général – qui veulent

bénéficier d'une pratique interdite chez eux ? « Notre association refuse systématiquement. Nous avons fait le choix de n'aider à mourir que les personnes qui résident en Suisse, assume Jean-Jacques Bise. Cette décision n'est pas liée à une question éthique mais à une problématique administrative. Dans le cas d'un suicide assisté pour un non-résident, il y a des complications administratives et juridiques que nous ne pouvons pas assumer, notre association reposant essentiellement sur du bénévolat. » Trois autres associations acceptent d'aider les étrangers : Dignitas (Zurich), Life Circle (Bâle) et EX International (Berne). La différence ? « Le coût, de 8 000 à 10 000 euros, alors que nos membres sont assistés "gratuitement" s'ils ont payé leur cotisation annuelle [40 euros] », explique le coprésident d'Exit.

Depuis 2003 (date des premières statistiques fédérales sur la pratique), le nombre de SMA ne cesse d'augmenter : « En 2003, il y a eu 187 assistances réalisées ; 352 en 2010, 965 en 2015, 1 251 en 2020, détaille Jean-Jacques Bise. Cela représente désormais 1,6 % de tous les décès en Suisse, un taux qui monte à 4 % dans les cantons protestants. » La religion trace-t-elle un clivage, entre des protestants pro-SMA et des catholiques anti-SMA ? « C'est une question intéressante mais je n'ai pas de réponse, le travail reste à faire sur ce sujet, regrette Alexandre Pillonel. Sociologiquement, il peut être tentant de ramener la question à un rapport moins contraint aux normes religieuses chez les protestants. Mais sur le terrain ethnologique, j'ai rencontré autant de protestants que de catholiques qui y ont eu recours. » Telle cette femme, qui a absorbé la dose létale... avec une photo du pape à côté d'elle. ●

GUYLAINE IDOUX

**1251**  
SUICIDES ASSISTÉS  
en 2020. Le nombre  
ne cesse d'augmenter